

Gien → Vivre sa ville

SANTÉ ■ L'hôpital Pierre-Dézarmauds, à Gien, lance un projet d'envergure d'environ 8 millions d'euros

L'Ehpad de l'hôpital bientôt réhabilité

Un des bâtiments de l'ancien hôpital sera rebâti à neuf afin d'accueillir une dizaine d'unités de soins de longue durée. Sa mise en service est prévue pour la fin de l'année 2018.

Le centre hospitalier Pierre-Dézarmauds, à Gien, lance un projet d'envergure : la réhabilitation d'un bâtiment de l'ancien hôpital, destiné à héberger les patients atteints de maladies chroniques dans l'unité « Lagarde » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Gien-centre.

Sa mise en service est prévue pour la fin de l'année 2018. L'opération est estimée à environ 8 millions d'euros.

Un soin particulier pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

Le 25 octobre, Marisol Touraine, ministre de la Santé, a alloué un million d'euros à l'établissement. Le sénateur socialiste Jean-François Sarrat a appuyé le dossier. « Je suis un défenseur des établissements hospitaliers de l'ouest, surtout à Gien », dit-il. Dans le cadre du Plan d'action pour l'investissement, une enveloppe était accordée aux



À Gien, le bâtiment qui accueillera l'unité « Lagarde » sera démolie et un nouveau bâtiment réhabilité, celui de l'ancien hôpital.

Dans ce nouveau local, doté de 50 lits, les chambres seront toutes individuelles. Au premier étage, elles seront dotées de « lits doux » à dépendance modérée. Au rez-de-chaussée, un jardin thérapeutique et des espaces pour les ateliers de patients.

Il répond aux besoins de prise en charge des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Dans un espace sécurisé, permettra l'accueil d'une dizaine d'habitants handicapés, de quinze places, sera créé. Le Pôle d'activités et de soins adaptés, un service de soins destinés aux maladies d'Alzheimer, qui sera créé, déménagera lui aussi dans ce local.

C'est personnel. Mais Marie-Dominique estime qu'il y avait besoin de quatre effectifs supplémentaires.

Après cet important chantier, il restera deux ans dans les bâtiments destinés au soins « La Roseville » et « La Vierge ». Le réhabilitation date de 1965, il y aura donc un décalage avec le nouveau bâtiment, souligne la directrice de l'hôpital. Mais il ne s'agit pas de travaux d'urgence.

« Trois groupements d'architectes s'y sont présentés », dit-il. Le projet, financé par le conseil départemental de l'Indre-et-Loire, le 20 décembre. En janvier, conseil de l'établissement et du député de permis de construire.

Pour Marie-Dominique, il ne s'agit pas seulement d'un transfert de patients d'un bâtiment à un autre. « Le projet médical a été repensé car les besoins des patients, de plus en plus âgés et fragiles, évoluent ».

TROIS UNITÉS

Après l'unité d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du centre hospitalier Pierre-Dézarmauds, il y aura deux autres unités : « La Roseville », dotée de 50 places et « La Vierge », avec 40 lits.

Ehpad : je me suis battu pour trois établissements, Gien, Saumur et Lercy.

Le Département, lui, octroie une subvention d'investissement de 810 000 €. Marie-Dominique, directrice de l'hôpital, est satisfaite des aides de « nos deux familles », l'Agence régionale de santé et le conseil départemental, qui ont pris conscience de la qualité de la mission. Le bâtiment abritant l'unité « Lagarde », qui date des

années 1970, se dégrade depuis longtemps. Fin 2014, des travaux ont été effectués pour améliorer son confort.

Comme l'explique la directrice, la structure « pose des problèmes de sécurité et n'est plus viable à terme ». Elle sera donc démolie.

Le transfert du réhabilitation du nouveau bâtiment, est, dit-elle, prévu pour fin 2017. « On ne garde que les murs et le toit », précise la directrice. À l'avenir, tout sera cassé et reconstruit.

« Trois groupements d'architectes s'y sont présentés », dit-il. Le projet, financé par le conseil départemental de l'Indre-et-Loire, le 20 décembre.

En janvier, conseil de l'établissement et du député de permis de construire.

Pour Marie-Dominique, il ne s'agit pas seulement d'un transfert de patients d'un bâtiment à un autre. « Le projet médical a été repensé car les besoins des patients, de plus en plus âgés et fragiles, évoluent ».